

PROGRAMME

verdi

INFOS

[//www.smvo.fr](http://www.smvo.fr)



n°11
printemps
été 2014

AVEC LE SMVO

AGIR AU QUOTIDIEN !

**POUR JETER - DE DECHETS
& CONSOMMER + RESPONSABLE !**



au magasin



à la maison



au travail



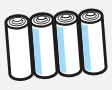
au jardin

AVEC LE SMIVO, AGIR AU QUOTIDIEN POUR JETER – DE DÉCHETS ET CONSOMMER + RESPONSABLE !

Produire moins de déchets, c'est possible ! À la maison, au travail, au jardin... il suffit de changer certaines de nos habitudes et d'adopter quelques gestes simples. C'est ce qu'on appelle la réduction à la source des déchets. En plus, ces gestes nous permettent souvent de faire des économies. Alors, pourquoi s'en priver ?



AU MAGASIN

- Je rédige une **liste de courses** pour éviter les achats superflus.
- D'une manière générale, j'évite les **suremballages**. Je privilégie les produits au détail, en vrac (fruits et légumes, céréales...) à la coupe (fromages, charcuterie), les grands conditionneurs (riz, pâtes, sucre), les écorecharges et les produits concentrés (lessive, liquide vaisselle...).
- Je préfère les **produits de saison**, les produits locaux.
- Je privilégie les **produits rechargeables/durables** (piles, rasoirs, stylos, briquets, serviettes en tissu, serpillières, chiffons...). 
- Je reste vigilant sur les offres dites «promotionnelles».
- Je vérifie les **dates de péremption** lors de l'achat.
- J'utilise des **produits éco-labellisés** plus propres pour l'environnement ou les recettes de grand-mère ! 
- Je pense à offrir des **cadeaux dématérialisés** : place de concert, abonnement, cours de cuisine...
- Je transporte mes achats à l'aide de **sacs réutilisables**, paniers, cabas et j'évite les sacs de caisse. 

**9 %
DES ORDURES
MÉNAGÈRES
SONT DES TEXTILES
SANITAIRES (mouchoirs,
LINGETTES, COUCHES...)**

en savoir plus

Je distingue les DLC et DLUO :
- la **Date Limite de Consommation (DLC)**, est repérée par la formule "à consommer jusqu'au..." et indique que les produits peuvent présenter un danger passé cette date.
- la **Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO)**, repérée par la formule "à consommer de préférence avant...", indique que les produits ne présentent aucun danger après le dépassement de la date mais peuvent avoir perdu certaines de leurs qualités (arôme, goût, etc.).

A LA MAISON



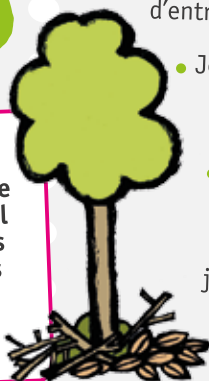
- Je réduis le **gaspillage alimentaire** :
 - > je cuisine les restes plutôt que de les jeter.
 - > je ne mets jamais les aliments cuisinés, ouverts ou coupés à l'air libre à même dans le réfrigérateur.
 - > je respecte la règle du « premier entré, premier sorti » au frigo.
- Je bois **l'eau du robinet**, elle est saine et contrôlée.
- J'utilise des produits non dangereux (détergents écologiques, vinaigre blanc, bicarbonate ...) et je respecte les dosages.
- Je fais **réparer** mes équipements pour allonger leur durée de vie.
- Je donne une **deuxième vie à mes objets ou vêtements** que je n'utilise plus en les donnant ou en les vendant d'occasion. Je pense aux recycleries et aux brocantes.
- Je **loue** les outils ou appareils dont je n'ai qu'une utilisation ponctuelle pour économiser de l'argent et de l'espace de stockage.

20 KG/HAB./AN
DE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE DONT
7 KG DE PRODUITS
NON DÉBALLÉS

COMPOSTER
RÉDUIT
D'ENVIRON 30 %
LE POIDS DE
VOS DÉCHETS
DOMESTIQUES !

en savoir plus

Le paillage consiste à déposer votre broyat au pied des arbres et plantes. Il protège contre le développement des mauvaises herbes, apporte de l'humus au sol, maintient son humidité (moins d'arrosage) et réduit son exposition au gel.



en savoir plus



www.reduisonsnosdechets.fr
www.ressourcerie.fr
www.alimentation.gouv.fr

AU TRAVAIL



- J'utilise **une tasse** plutôt que les gobelets jetables.
- J'utilise **le verso** de mes papiers comme brouillons.
- Je privilégie les **stylos rechargeables**.
- J'imprime **en noir et blanc** et recto verso.
- Je travaille de préférence avec un imprimeur labellisé **Imprim'vert**.
- Je **trie** et j'assure le recyclage en filière courte de tous les papiers.

75 KG
DE PAPIER
CONSUMÉS
EN MOYENNE PAR AN
ET PAR PERS.
AU BUREAU

AU JARDIN

- Je tonds en utilisant la technique **du Mulching**. L'herbe finement broyée est laissée sur le sol. Elle se dégrade naturellement et nourrit votre pelouse.
- Je pratique **le broyage des déchets verts**. À l'aide d'un broyeur ou d'une tondeuse (petites tailles épanchées sur la pelouse), vous obtenez un broyat très utile pour le compostage et le paillage des plantations.
- Je choisis des plantes et arbustes **à croissance lente** (camélia, lilas, arbousier...) qui nécessitent moins d'entretien et génèrent moins de déchets de taille.
- Je privilégie **les produits naturels** (paillage, compost, purin d'orties, bouillie bordelaise...). Je respecte les doses.
- Je pratique **le compostage**. Le compostage est un processus naturel de décomposition des déchets organiques (déchets de cuisine et du jardin). Il peut être réalisé en tas dans un coin du jardin ou dans un composteur. Le compost obtenu constitue un excellent « engrais ».

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS DU SMVO

Réduire nos déchets à la source, favoriser le réemploi, optimiser le tri et ainsi le recyclage...

Depuis plusieurs années déjà, le SMVO s'engage dans des pratiques écocitoyennes. A travers le programme VERDI, le SMVO organise des animations dans les communes, les entreprises, associations ..., en partenariat avec les Communautés de Communes de son territoire.

Ces animations sont gratuites et ont pour principaux objectifs de :

- Sensibiliser à la réduction des déchets.
- Sensibiliser au tri et à la valorisation des déchets.
- Sensibiliser à la pratique du compostage.
- Accompagner au changement des comportements et des habitudes de consommation.

en savoir plus

Vous êtes intéressés par des animations ?

Contactez le SMVO au 03 44 38 29 00
(du lundi au de 8h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 17h30)
ou par mail : smvo@smvo.fr

J'AGIS AU QUOTIDIEN



Je trie mes déchets
j'apporte les produits
dangereux à la déchetterie



Je fais
du compost



J'évite
le gaspillage
alimentaire



J'achète
des produits
avec moins
d'emballages



J'achète
à la coupe
ou en vrac



Je donne
je vends
je répare

ASTUCES ET BONS CONSEILS EN LIGNE

Vous trouverez tous les conseils et les bonnes idées pour réduire le volume de vos poubelles sur le nouveau site internet du SMVO en vous connectant au **www.smvo.fr**.

Ce portail propose des outils pratiques et les bonnes adresses dans le département pour bien consom-

mer, moins et mieux jeter chez vous, sur votre lieu de travail ou durant vos loisirs.

La rubrique « **carte interactive** », vous permettra de trouver aisément les déchetteries et les acteurs du réemploi les plus proches de chez vous.



Après la collecte, la valorisation :

Suivant leur nature et leur composition, le SMVO utilise un mode de traitement adapté pour valoriser les déchets :

Les déchets recyclables

(Emballages et papiers pré-triés par les habitants) sont apportés au centre de tri des collectes sélectives du SMVO où ils sont séparés par types de matériaux et compactés en balles pour être plus facilement transportés vers les entreprises de recyclage. Ces matériaux servent à fabriquer de nouveaux produits. Certains objets issus des encombrants et des déchetteries font également l'objet d'une valorisation matière.

Les ordures ménagères résiduelles

sont traitées par incinération avec valorisation énergétique. La chaleur dégagée par leur combustion est récupérée pour produire de l'énergie sous forme d'électricité et de vapeur pour le chauffage urbain : plus de 17 500 équivalents-logement sont ainsi chauffés par le SMVO chaque année.

N° Vert 0 800 60 20 02

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



**ECO
EMBALLAGES**